



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail

Réponse du ministre du Travail à la question parlementaire urgente n°654 de Monsieur le député Marc BAUM

Ad 1)

Oui, le Ministre du Travail a répondu favorablement et de manière urgente à la demande de rencontre formulée par les syndicats OGBL et LCGB. La réunion se tiendra en date du 25 avril 2024.

Ad 2)

Oui, le Ministre du Travail estime que l'annonce de ce plan de licenciement va à l'encontre du plan de maintien dans l'emploi conclu entre les syndicats et la direction de l'entreprise.

Ad 3)

Oui, le Ministre du Travail compte intervenir auprès de la direction de Tarkett GDL pour assurer, dans la mesure du possible, le maintien des emplois concernés.

Luxembourg, le 24 avril 2024

(s.) Georges MISCHO
Ministre du Travail